

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE - SERVICES AUX AÎNÉS DES COLLINES

(anciennement Services aux Aînés des Collines)

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE - SERVICES AUX AÎNÉS DES COLLINES

(anciennement Services aux Aînés des Collines)

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 16
Renseignements complémentaires	17



**Monette
Fortin
Tremblay**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres du
Centre d'action bénévole - Services aux Aînés des Collines

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du Centre d'action bénévole - Services aux Aînés des Collines (anciennement Services aux Aînés des Collines), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre d'action bénévole - Services aux Aînés des Collines (anciennement Services aux Aînés des Collines) au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Monette Fortin Tremblay inc

Par Marc-André Monette, CPA auditeur

Gatineau
Le 25 juin 2026

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE - SERVICES AUX AÎNÉS DES COLLINES
(anciennement Services aux Aînés des Collines)

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026
(non audité)

Page 4

	2026	2025
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	592 322 \$	603 038 \$
Revenus d'intérêts	3 305	8 692
Revenus de gestion et de coordination	1 386	-
Dons et commandites	931	-
Contrats et activités	750	715
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	372	532
	599 066	612 977
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	538 153	464 137
Frais de déplacements	32 655	42 403
Frais d'activités	28 567	23 026
Frais de promotion et de communication	12 136	11 859
Loyer	8 792	8 682
Télécommunications	8 505	6 871
Fournitures diverses	8 291	1 396
Sous-traitants	6 597	-
Frais de bureau	3 780	8 215
Assurances	3 100	2 840
Entretien du matériel roulant	2 417	446
Formation	227	6 244
Honoraires professionnels	10 438	9 035
Intérêts et frais de service	1 911	1 788
Amortissement des immobilisations corporelles	9 609	11 702
Amortissement de l'actif incorporel	1 022	1 022
	676 200	599 666
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(77 134) \$	13 311 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE - SERVICES AUX AÎNÉS DES COLLINES
(anciennement Services aux Aînés des Collines)

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026
(non audité)

Page 5

				2026	2025
	Affecté	Investi en immobili- sations	Non affecté	Total	Total
Solde au début					
Déjà établi	98 000 \$	34 815 \$	166 398 \$	299 213 \$	259 155 \$
Redressement sur exercices antérieurs (note 2)	-	-	(26 747)	(26 747)	-
Redressé	98 000	34 815	139 651	272 466	259 155
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	-	(10 259)	(66 875)	(77 134)	13 311
Solde à la fin	98 000 \$	24 556 \$	72 776 \$	195 332 \$	272 466 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE - SERVICES AUX AÎNÉS DES COLLINES
(anciennement Services aux Aînés des Collines)

BILAN

31 MARS 2026
(non audité)

Page 6

	2026	2025
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	181 207 \$	323 141 \$
Débiteurs (note 4)	9 690	5 027
Subventions à recevoir	12 769	43 518
Frais payés d'avance	5 067	3 719
	208 733	375 405
Immobilisations corporelles (note 5)	23 134	32 743
Actif incorporel (note 6)	2 291	3 313
	234 158 \$	411 461 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE - SERVICES AUX AÎNÉS DES COLLINES
(anciennement Services aux Aînés des Collines)

BILAN

31 MARS 2026
(non audité)

Page 7

	2026	2025
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus (note 8)	27 557 \$	49 355 \$
Subventions reportées (note 9)	10 400	88 399
	37 957	137 754
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	869	1 241
	38 826	138 995
ACTIF NET		
Affecté (note 11)	98 000	98 000
Investi en immobilisations	24 556	34 815
Non affecté	72 776	139 651
	195 332	272 466
	234 158 \$	411 461 \$

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE - SERVICES AUX AÎNÉS DES COLLINES
(anciennement Services aux Aînés des Collines)

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026
(non audité)

Page 8

	2026	2025
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(77 134) \$	13 311 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 609	11 702
Amortissement des actifs incorporels	1 022	1 022
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(372)	(532)
	(66 875)	25 503
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 13)	(75 059)	(103 587)
	(141 934)	(78 084)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(10 051)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(141 934)	(88 135)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	323 141	411 276
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	181 207 \$	323 141 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE - SERVICES AUX AÎNÉS DES COLLINES
(anciennement Services aux Aînés des Collines)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026
(non audité)

Page 9

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Centre d'action bénévole - Services aux Aînés des Collines (anciennement Services aux Aînés des Collines) est un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme a comme objectif de permettre aux aînés d'avoir une qualité de vie digne tout en demeurant dans leur lieu de résidence et de favoriser la concertation entre les différents organismes concernés et de défendre et promouvoir les intérêts de ceux-ci.

Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exonéré d'impôt.

2. REDRESSEMENT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Au cours de l'exercice, la direction a constaté que le montant à recevoir de Appui pour les proches aidants au 31 mars 2025 avait été surestimé, les sommes effectivement reçues du subventionnaire étant inférieures aux montants estimés. De plus, un montant à rembourser à ce même subventionnaire avait été légèrement sous-évalué. Les chiffres comparatifs de 2025 ont été redressés afin de refléter ces corrections.

Ces redressements ont eu pour effet de diminuer les subventions de 26 653 \$, d'augmenter les charges de 94 \$ et de réduire l'excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice 2025 de 26 747 \$. L'excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice 2025, initialement présenté à 40 058 \$, a ainsi été redressé à 13 311 \$.

Ces redressements ont également eu pour effet de diminuer l'actif net non affecté au début de l'exercice 2026 de 26 747 \$.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés d'origine externe sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les montants reçus ou à recevoir relativement à des charges qui n'ont pas encore été engagées sont présentés à titre de subventions reportées.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et constatés à titre de produits selon le même rythme que l'amortissement des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les subventions sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'organisme a respecté ou respectera les conditions imposées par les bailleurs de fonds.

Les dons et commandites sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de gestion et de coordination ainsi que les revenus de contrats et d'activités sont constatés lorsque les services sont rendus ou lorsque les activités ont eu lieu.

Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les dons reçus sous forme de services ne sont pas comptabilisés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026
(non audité)

Page 11

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30 %

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers de l'organisme comprennent l'encaisse, les débiteurs et les subventions à recevoir. Les passifs financiers de l'organisme comprennent les créditeurs et frais courus.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE - SERVICES AUX AÎNÉS DES COLLINES
(anciennement Services aux Aînés des Collines)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026
(non audité)

Page 12

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel.

4. DÉBITEURS

	2026	2025
Taxes sur les produits et services à recevoir	9 690 \$	5 027 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	4 332 \$	2 623 \$	1 709 \$	2 136 \$
Équipement informatique	15 714	11 700	4 014	5 735
Matériel roulant	42 403	24 992	17 411	24 872
	62 449 \$	39 315 \$	23 134 \$	32 743 \$

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE - SERVICES AUX AÎNÉS DES COLLINES
(anciennement Services aux Aînés des Collines)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026
(non audité)

Page 13

6. ACTIF INCORPOREL

		2026		2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Base de données	5 111 \$	2 820 \$	2 291 \$	3 313 \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 13 000 \$ renouvelable annuellement, au taux d'intérêt de 9,95 % (10,45 % en 2025). Au 31 mars 2026, la marge de crédit est inutilisée.

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2026	2025
Fournisseurs	6 937 \$	22 381 \$
Salaires et vacances à payer	20 620	26 974
	27 557 \$	49 355 \$

9. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des sommes reçues relativement à certains programmes pour lesquelles les charges admissibles n'avaient pas encore été engagées à la date de clôture.

Elles se détaillent comme suit :

	Solde au début	Montants reçus	Montants constatés aux produits	Solde à la fin
MSSS – Québec ami des aînés	88 399 \$	34 656 \$	(123 055) \$	- \$
MRC des Collines-de-l'Outaouais	-	10 400	-	10 400
	88 399 \$	45 056 \$	(123 055) \$	10 400 \$

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE - SERVICES AUX AÎNÉS DES COLLINES
(anciennement Services aux Aînés des Collines)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026
(non audité)

Page 14

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont composés d'un apport reçu au cours de l'exercice 2023 de Appui Outaouais pour l'acquisition de tablettes électroniques dans le cadre du projet SOS proches aidants.

L'amortissement de ces apports est constaté aux produits selon le même rythme que l'amortissement des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

	Solde au début	Montants constatés aux produits	Solde à la fin
Appui Outaouais	1 241 \$	(372) \$	869 \$

11. AFFECTATIONS INTERNES

En 2023, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 10 000 \$ en achats informatiques. En 2025, 3 000 \$ ont été utilisés portant le solde de cette affectation à 7 000 \$.

En 2023, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 15 000 \$ en santé et sécurité pour l'achat de matériel, tel que des trousses de premiers soins et des défibrillateurs.

En 2023, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 10 000 \$ pour diverses formations pour le personnel. En 2025, 8 000 \$ ont été utilisés portant le solde de cette affectation à 2 000 \$.

En 2025, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 74 000 \$ à la création d'un fonds de réserve.

Le total des affectations internes est de 98 000 \$.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE - SERVICES AUX AÎNÉS DES COLLINES
(anciennement Services aux Aînés des Collines)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026
(non audité)

Page 15

12. ÉVENTUALITÉ

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ses modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursement au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

13. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2026	2025
Débiteurs	(4 663) \$	(1 516) \$
Subventions à recevoir	30 749	(28 610)
Frais payés d'avance	(1 348)	(792)
Créditeurs et frais courus	(21 798)	5 511
Subventions reportées	(77 999)	(78 180)
	(75 059) \$	(103 587) \$

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et frais courus.

L'organisme gère ce risque en surveillant ses flux de trésorerie, en préparant des prévisions budgétaires et en maintenant des liquidités suffisantes pour respecter ses obligations à court terme. L'organisme dispose également d'une marge de crédit autorisée de 13 000 \$, inutilisée au 31 mars 2026.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène ainsi l'organisme à subir une perte financière. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de son encaisse, de ses débiteurs et des subventions à recevoir.

L'encaisse est détenue auprès d'une institution financière reconnue. Les débiteurs et les subventions à recevoir proviennent principalement de gouvernements, d'organismes publics ou de partenaires reconnus. La direction considère que le risque de crédit est faible.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Au 31 mars 2026, l'organisme n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt significatif puisque sa marge de crédit est inutilisée. Une utilisation future de cette marge de crédit exposerait toutefois l'organisme aux fluctuations des taux d'intérêt.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE - SERVICES AUX AÎNÉS DES COLLINES
(anciennement Services aux Aînés des Collines)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026
(non audité)

Page 17

	2026	2025
ANNEXE A		
SUBVENTIONS		
Programme initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV)	135 200 \$	132 600 \$
Ministère de la santé et des services sociaux - programme Québec ami des aînés	123 055	136 725
CISSSO - Fonds de soutien au développement des communautés	117 096	107 614
Appui pour les proches aidants	94 108	66 800
Fondation Mirella et Lino Saputo	86 200	83 989
Emploi d'été Canada	12 097	-
Subventions municipales	7 660	5 850
Emploi Québec	6 828	-
Contribution pour la popote roulante	5 000	-
Ministère de la famille	3 278	20 347
Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais	1 800	4 500
Conférence des préfets de l'Outaouais	-	23 280
EDSC - Nouveaux horizons pour les aînés	-	21 333
	592 322 \$	603 038 \$